



# 1er AVRIL!



## Salarié-es et agent-es du secteur social, médico-social et de la santé privée

### MOBILISONS-NOUS

Dans le secteur de la santé privée, du social et du médico-social, les salariés et les agents sont en première ligne pour offrir des soins et de l'accompagnement de qualité à la population la plus vulnérable. Mais souvent, ils font face à des conditions de travail indécentes et à des salaires qui ne reflètent pas l'importance de leur mission !

Les employeurs n'ont que la crise liée au manque d'attractivité à la bouche, sans traiter des causes réelles de celle-ci :

- Pas de revalorisation salariale significative depuis 2000 (perte de plus de 30% du pouvoir d'achat) ;
- Dynamique de déqualification des personnels ; dégradation constante des conditions de travail et d'exercice ;
- Perte du sens du travail ; mise en place de la tarification à l'acte, etc.

C'est à ce titre que France travail organise la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement du 31 au 4 avril. Comme si l'organisation de « job dating » pouvait résoudre les problématiques du secteur !

Aussi, cette semaine-là, partout sur nos territoires, en fonction des événements organisés,

montrons notre détermination à garder nos métiers, exprimons les raisons de notre colère et crions nos revendications :

Pourquoi agir pour les salariés du privé et les agents du public ?

- Manque de reconnaissance : Il est temps que les employeurs et l'Etat reconnaissent l'importance de notre contribution au système de santé, d'action sociale et médico-sociale de notre pays.
- Tarification à l'acte (Serafin-PH) : Saucissonnage des prises en charge avec mise en concurrence des institutions et des professionnel-le-s
- Salaires inadaptés = Efforts insuffisamment rémunérés.
- Conditions de travail dégradées =

- ➔ Absences non remplacées
- ➔ Augmentation de la charge de travail physique et psychique
- ➔ Glissement de tâches
- ➔ Augmentation des Risques psychosociaux avec mise en danger les professionnel-le-s et des personnes prises en charge.

### Appel à l'Unité

**Le 1er avril 2025**, nous appelons à nous rejoindre pour une grande mobilisation !

Ensemble, faisons entendre nos revendications et exigeons des changements !

**Toutes et tous, n'allons pas au travail ce 1er avril et rendons-nous sur les lieux de rassemblements !**

#### Nos demandes :

1. Pour une réelle prise en considération des charges de travail et l'amélioration des conditions de travail : plus de personnel, remplacement des absent.e.s, réduction du temps de travail et reconnaissance de la pénibilité de nos métiers
2. Refus de la tarification à l'acte
3. Des moyens financiers à la hauteur des besoins pour garantir des prises en charge de qualité
4. Respect de nos métiers et de nos missions de service public auprès des publics en difficulté
5. Pour le versement et la sécurisation des « 183 euros pour tous » (Ségur/Laforcade)
6. Pour une Augmentation salariale pour tous les travailleurs du secteur, à la hauteur de leurs qualifications et investissements

**Rendez-vous le 1er avril, apportez vos pancartes, vos voix et votre détermination !**

**Invitez vos collègues, amis et familles.**

**La santé et la qualité de la cohésion sociale concerne tout le monde !**

**Ne restons pas silencieux !**

Ensemble, faisons de ce jour un tournant pour notre secteur. Unissons nos forces pour défendre notre dignité et notre avenir !

**Pour de meilleurs salaires et conditions de travail, MOBILISONS-NOUS !**

**RDV Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 - 10h00 - Devant le siège social du FEAM 06  
Nice La Plaine 1 - Bat E1 - Av. Pontremoli 06200 NICE**



**Croix Rouge Française**